

# INSCRIPTION EN LIGNE POST-AFFECTATION

## BONNES PRATIQUES

Inscription en 2<sup>e</sup> année lycée  
Voies technologique et professionnelle

### SIECLE Nomenclatures

Année en  
préparation

#### 1 Profilage des MEF et des matières, et sélection des options par MEF



Les enseignements optionnels (EO) sélectionnés seront ensuite affichés dans le service



À partir de  
mi-mai

### SIECLE Vie de l'établissement

Année  
en cours

#### 2 Paramétrage du service d'inscription par l'établissement

- Dates de campagne : à la main du lycée (date de début « au plus tôt » fixée par l'académie)
- Message d'accueil par MEF ou groupe de MEF
- Compatibilité des EO + vérification du paramétrage des options
- Nombre maximum d'EO qui peuvent être choisis
- Courriel de relance
- Documents à télécharger et/ou à fournir + possibilité de renvoi en ligne par la famille



2<sup>e</sup> quinzaine  
de mai

### AFFELNET LYCÉE

#### 3 Résultats d'affectation



Fin juin



### Scolarité Services

#### 4 1. Inscription en ligne

- Sélection des EO souhaités
- Mise à jour, si besoin, des renseignements (responsable et élève)  
+ Régime souhaité
- Consentement ou non à l'étude automatique du droit à bourse
- Consultation de la liste des documents à lire et ceux à transmettre à l'établissement

VALIDÉE

Confirmation  
d'inscription

### SIECLE Base élèves (BEE)

Année en  
préparation

5 Réception des saisies des familles  
enseignements obligatoires, facultatifs et  
régime

6 Import des dossiers d'affectation  
avec MEF et enregistrement des options  
éventuelles

7 Validation au fil de l'eau des  
données administratives modifiées, **dont les  
données relatives à l'étude automatique  
du droit à bourse**

INDICATEURS  
DE SUIVI

Inscriptions en ligne  
Tableau de bord



### Scolarité Services

#### 2. Téléchargement des documents

Avis de prise en compte  
des données modifiées

### Si l'établissement autorise le dépôt sur le service en ligne



### Scolarité Services

#### 3. Dépôt de documents

Dépôt des documents demandés par l'établissement

A tout moment  
après l'étape 4

SIECLE VIE DE L'ÉTABLISSEMENT  
Vérification/pointage des documents  
déposés sur le service